

Le chiffre du jour

28 pourcent de la population vaudoise confie ne faire partie d'aucune communauté religieuse (en 2013, contre 13% en 2000), tandis que le cercle protestant a reculé de 40 à 26% durant la même période. [COM](#)

NYON

Soirée «Bad Taste» à l'Usine à gaz
Le mauvais goût n'a jamais tué personne. Il peut même permettre de passer un bon moment. Rendez-vous le samedi 5 mars à l'Usine à gaz pour la première soirée «Bad Taste».



Sachez que la politique n'est pas une méritocratie sinon, depuis le temps, on le saurait.»

PATRICK BUCHS

CONSEILLER COMMUNAL VERT-LIBÉRAL RÉÉLU À NYON, ÉVOQUANT SUR FACEBOOK LA NON-RÉÉLECTION DE CERTAINS DE SES COLLÈGUES AU SEIN DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

MARDI 1^{ER} MARS 2016 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Municipalité: l'UDC sur la sellette

NYON Quatre postes restent à pourvoir à la Municipalité. Le Centre droit avait 5 candidats au premier tour. Un de trop.

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

Dimanche, après l'élection de Daniel Rossellat et des socialistes Fabienne Freymond Cantone et Stéphanie Schmutz à la Municipalité de Nyon, quatre postes restaient à pourvoir. Hier, à la veille du dépôt des listes, les partis peaufinaient leurs stratégies. Première question: Olivier Mayor, candidat des Verts, arrivé en quatrième position, sera-t-il seul au second tour pour défendre les couleurs de la gauche? Avant le Conseil communal d'hier soir, les socialistes et les Verts ont tenu des assemblées générales pour envisager l'hypothèse d'une seconde candidature: un tandem vert-rose favorisant une certaine dynamique pour soutenir le municipal sortant. Autre avantage, face à un Centre droit uni, un duo peut créer une certaine nervosité au sein de cette entente. Avec l'hypothèse d'une gauche pouvant récupérer un cinquième fauteuil, n'en laissant plus que 2 au centre droit.

La gauche va-t-elle présenter un candidat supplémentaire, ce qui pourrait être interprété comme de l'arrogance? Ce qui n'irait en outre pas dans le sens des souhaits de Daniel Rossellat qui n'a jamais caché que pour lui la meilleure configuration pour faire passer les projets avec facilité serait d'avoir à sa droite et à



Photo prise au lancement de la campagne, de gauche à droite: l'UDC Sacha Soldini, les PLR Roxane Faraut Linares et Maurice Gay, Claude Uldry, du Parti indépendant nyonnais, et le Vert'lib Vincent Hacker. ARCHIVES SIGFREDO HARO

sa gauche trois élus. Réponse aujourd'hui midi, au dépôt des listes.

Le candidat de l'UDC, dernier du Centre droit

Hier, comme la gauche, le Centre droit avait verrouillé sa communication, renvoyant celle-ci à une conférence de presse agendée ce mardi à 10 heures. Ils étaient cinq au premier tour, arrivés dans l'ordre suivant, après Olivier Mayor: le municipal sortant Claude Uldry pour le Parti indépendant nyonnais, Maurice Gay et Roxane Faraut Linares pour le Parti libéral-radical, Vincent Hacker pour les Vert'libéraux et Sacha Soldini pour l'UDC. Si la réélection de Claude Uldry de-

vrait être une formalité au regard de son bilan au sein de l'exécutif et de la belle progression de sa formation au sein du législatif (+ 4 sièges), le jeu est plus ouvert pour les autres: moins de trois cents voix séparent le deuxième représentant du Centre droit, le PLR Maurice Gay du moins bien élu de l'équipe, l'UDC Sacha Soldini.

Si la communication est verrouillée, il est possible de procéder à des déductions. Pour connaître les colistiers de Claude Uldry. Dès dimanche soir, le PLR affichait sa volonté de présenter ses deux candidats, Maurice Gay et Roxane Faraut Linares. Reste donc une place à attribuer, soit au Vert'lib Vincent Hacker, conseiller communal

depuis le mois de juin dernier, soit à Sacha Soldini. Exactement 100 voix les séparent! Un UDC mal placé, alors qu'au Conseil communal, il maintient ses troupes avec 13 représentants et que les Vert'lib, avec 5 élus, ont obtenu de justesse le quorum...

Une convention qui évoque le classement

Aucune information n'a filtré, mais une piste se dessine. Notamment via Facebook. «*Quand bien même tout se joue parfois à très peu de choses, je suis heureux de m'être vu confirmer que mon engagement n'est pas vain. Cela me donne encore plus d'envie et de volonté pour la suite.*» Une déclaration du Vert'lib Vincent Hacker qui laisse entendre qu'il envi-

sage de poursuivre la campagne jusqu'au 20 mars. Le représentant de l'UDC, dont le nom a été plus biffé que celui de ses camarades du Centre droit, va-t-il renoncer à se présenter? Pas de commentaire de Sacha Soldini qui, en revanche, annonce qu'il sera présent à la conférence de presse de ce mardi. Où il devrait être fait mention, dans l'hypothèse de l'absence de l'UDC au second tour, d'une annotation dans le cadre de la convention signée entre les différents partis qui fait état du retrait du candidat le moins bien placé au premier tour...

Ceci étant, tant que les listes ne sont pas déposées, tout est possible. Ce qui était vrai le lundi soir, peut être revu ce mardi matin au regard de la stratégie des adversaires. «*Nous ne voulons pas que se reproduise le psychodrame de 2011*», assure-t-on au Centre droit. Cette année-là, au cours de la nuit précédant le dépôt des listes, une alliance entre la PLR Elisabeth Ruey-Ray, rejetée par son parti, les Vert'lib et le Parti indépendant nyonnais avait stupéfait le PLR. Fin de ce suspense ce mardi. **◉**

UN INDÉPENDANT OU DEUX?

Dès dimanche soir, Raphael Weisskopf annonçait qu'il était candidat pour le second tour. Quant à Salem Fedal, interrogé à nouveau hier, il déclarait vouloir poursuivre l'aventure, quitte à devoir payer les frais engagés par sa candidature s'il n'obtient pas 5% des suffrages. **◉**

VINZEL

Monique Bersier élue syndique

Dans notre page élections communales, une erreur s'est glissée dans le nom de la syndique. **Monique Bersier** a été élue, reconduite dans ses fonctions tacitement (et non pas Burnier, comme indiqué par erreur). **◉ LA CÔTE**



MÉMENTO

SENARCLENS Dix ans de soutien aux proches aidants

Il y a dix ans, la Fondation Pro-xy ouvrait son antenne de Cossonay pour relayer et accompagner les proches aidants de la région. Aujourd'hui, l'antenne de Morges-Cossonay, appuyée par son groupe de soutien, convie le public à venir partager une soirée anniversaire ce vendredi 11 mars dès 18h à la salle villageoise de Senarclens. Au programme: accueil des participants, apéritif (offert), fondue vigneronne, dessert, café, animation musicale par la chorale Aquarelle et tombola. Prix de la soirée: 50 francs, boissons non comprises. Prix enfants (de 6 à 16 ans): 2 francs par année d'âge. Infos et réservation: mmoinat@worldcom.ch ou au 079 662 67 70. **◉ CP**

A Bassins, le suspense a pris fin lundi à une heure du matin...

ÉLECTIONS Tous les municipaux sauf Alexandre Rastello sont élus. Il y aura donc un deuxième tour.

Débordé! Le bureau a sué dimanche, lors du dépouillement des bulletins de vote. A tel point que les résultats ne sont tombés qu'au milieu de la nuit, à une heure du matin.

Comme le précise le préfet Jean-Pierre Deriaz. «*Les Bachenards ont composé leur liste à leur guise. Ainsi, 394 voix ont été données à 62 citoyens qui n'étaient pas candidats. D'où le retard pris dans le dépouillement. Il est vrai qu'ils ont été surpris par l'ampleur de ces élections, sans oublier qu'il y avait aussi plusieurs objets fédéraux à traiter*», révèle le préfet, avant d'ajouter: *ils se sont mal organisés et n'étaient pas en nombre suffisant. J'attends un rapport du président, François Martignier, et des deux observateurs qui ont assisté au dépouillement. Il faut aussi ad-*



Didier Lohri (à g.) n'a obtenu «que» 321 voix, mais il est élu. Quant à Alexandre Rastello, non élu, il se représentera au second tour. ARCH. LA CÔTE

mettre qu'à Bassins la pression était forte».

Seuls 25 bulletins blancs ont été glissés dans l'urne pour les élections à la Municipalité, alors que le Groupe de citoyens de Bassins (GCB) avait lancé un appel au vote blanc. Ce groupe n'a visiblement pas fait l'unanimité.

Du reste, ni son président, Blaise Pidoux, ni un de ses membres influent, par ailleurs député UDC, Maurice Treboux, n'ont été élus au Conseil communal. Maurice Treboux a cependant obtenu 50 voix à la Municipalité alors qu'il n'était pas candidat, et Blaise Pidoux 37. «*On a voulu à*

tout prix être clairs sur nos intentions et cela nous a porté préjudice, estime Maurice Treboux. Je ne sais pas si le GCB présentera un candidat au deuxième tour. Nous en déciderons collégialement ce lundi soir (ndlr: hier). Je ne pense pas que je serai candidat car je ne suis même pas élu au Conseil communal. Il faut en tirer la conclusion que tout va bien à Bassins. Mais cela ne remet nullement en question mon mandat de député. Ce ne sont pas les mêmes engagements, et cette aventure me passionne. Donc je pense que je me représenterai au Grand conseil mais pas à l'exécutif bachenard.»

Un sortant dans l'expectative

A l'exécutif, finalement, Patricia Rama a obtenu 391 voix, Laurent Vukasovic 385, Marc Mazariol 348 voix et Didier Lohri, le syndic, 321 voix. Les quatre sont donc élus, puisque la majorité absolue était à 276 voix. Alexandre Rastello est le candi-

dat malheureux et n'a pas été élu. Il lui manquait 37 voix, avec une score de 239 voix. Il a d'ores et déjà décidé de se présenter au second tour. «*Je suis très étonné d'avoir été réélu, reconnaît Didier*

pourtant un bon suivi de ses dossiers et on lui doit beaucoup: la halle de gymnastique, l'entretien des bâtiments, la cantine scolaire... Il fait du bon travail. Je suis très étonné que Maurice Treboux

«Je trouve que la campagne a été sournoise. C'est dommage.»

DIDIER LOHRI SYNDIC DE BASSINS

Lohri. *Je pensais que la Municipalité se ferait éjecter. Car le but de tout ce qu'il s'est passé avant les élections était de nous bouter dehors. Je suis très content que mes collègues aient aussi bien passé. Il n'est pas étonnant que les «nouveaux» municipaux aient fait plus de voix, car ils ne sont pas encore réellement montés au front. Mais je ne comprends pas pourquoi M. Rastello n'est pas passé. Il a été victime de cette campagne. Il a*

ne soit pas élu au Conseil. Visiblement, il y a encore un travail de groupe à effectuer au sein du GCB. Je trouve que la campagne a été sournoise. C'est dommage.

Le délai pour le dépôt des candidatures à l'élection complémentaire à la Municipalité est prévu ce mardi à midi, et celui pour l'élection du ou de la syndique le 29 mars. A moins que celui-ci, ou celle-ci, soit élu(e) tacitement. **◉ DOMINIQUE SUTER**